



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 97721

Texte de la question

M. Patrick Vignal appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les indices des crèmes solaires élevés (50 et 50+) destinés aux enfants. En effet, l'UFC-Que Choisir a testé en laboratoire 17 produits de protection solaire d'indices élevés et présentés sous forme de crèmes, sprays et laits solaires. Même si leurs emballages portent des mentions rassurantes, les résultats démontrent des carences en termes de protection aux UV, alors que l'objectif des crèmes solaires est de protéger de ces rayons nocifs. L'étude mentionne aussi une protection très insuffisante contre les UVA pour près d'une crème sur trois, grandes marques incluses. Si la totalité des 17 produits testés protège correctement des UVB, en revanche cinq d'entre eux n'offrent pas la protection minimale contre les UVA requise par les experts français et les autorités européennes. Bien qu'ils n'occasionnent pas de traces visibles, tel que des coups de soleil, les UVA sont tout aussi responsables des cancers de la peau. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Vignal](#)

Circonscription : Hérault (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97721

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6472

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)